

premier d'examiner, sous l'angle de la technologie et dans plusieurs domaines clés, les politiques et pratiques des États-Unis et de l'Union européenne qui influent sur le développement de la haute technologie. À cette fin, son auteur propose de traiter des trois questions fondamentales suivantes :

1. Quelle est l'interaction entre, d'une part, les politiques ciblant les secteurs de haute technicité aux États-Unis et dans l'Union européenne et, d'autre part, la politique commerciale?
2. Sur la base de ces interactions et compte tenu des récents développements aux niveaux de la technologie et des politiques, quelles sont les sources potentielles de ces différends?
3. Quels sont les « intérêts » canadiens dans ce débat?

Il est vrai que le Canada doit maintenir une économie intérieure dynamique s'il veut rester technologiquement concurrentiel. Mais l'examen des politiques intérieures favorisant la croissance et l'innovation déborde du cadre de la présente étude.

Plusieurs questions traitées dans ce document ne seront pas entièrement nouvelles pour le spécialiste. De plus, les dimensions pertinentes de la politique commerciale ne sont pas toutes examinées; c'est par exemple le cas des normes techniques applicables aux produits et des droits imposés à l'importation de nombreux produits de la technologie de l'information sur les gros marchés naissants. L'espace et le temps nous ont réellement limités à cet égard. L'auteur ne propose pas non plus de programme d'action; il espère plutôt que son document encouragera un débat entre les praticiens des politiques commerciale et technologique et les spécialistes responsables de ce que l'on traite souvent, plutôt erronément, comme des dimensions disjointes de la politique économique. Dans le cas de la politique touchant la technologie de pointe et le commerce, l'ensemble est nettement plus grand que la somme de ses parties constituantes.

Le document fait d'abord le survol de la performance canadienne dans les industries à forte intensité technologique. Il examine ensuite les liens qui existent entre la technologie et les cinq grands domaines de politique, à savoir: 1) la R-D et les subventions, 2) les questions d'investissement liées à la technologie, 3) les marchés publics, 4) les droits de propriété intellectuelle (DPI), et 5) l'effet potentiel de la politique de concurrence sur le commerce et l'investissement liés à la haute technologie. Les recommandations qui découlent du rapport (voir l'Appendice I) composent un ensemble d'objectifs potentiels pour la politique commerciale canadienne; elles peuvent être résumées en gros comme suit: